



Pour ceux qui n'ont pas participé à la cérémonie des vœux à la population, je voudrais à la fois souhaiter à toutes et à tous une belle année 2018 et revenir sur quelques éléments évoqués ce jour-là, complétés dans cette Lettre par des informations et mises aux points nécessaires sur certains sujets.

J'en profite pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2018.

● La Mairie

La rénovation de la **Mairie** se termine après plus d'une année consacrée à ce bâtiment. La « Maison Commune » (ouverte à tous les habitants), comme on l'appelait autrefois, accueillera les premiers citoyens à partir du 22 février prochain. Cette rénovation est le premier pas d'un aménagement du cœur de village intégrant la place du 14 juillet, qui peut devenir un véritable lieu de rencontres et d'échanges, de convivialité et de partage. L'inauguration aura lieu le 17 février à 11h avant l'ouverture officielle au public le jeudi 22 février.

● Des espaces de rencontres pour les familles et les jeunes

Dans le même ordre d'idée, des **parcs de loisirs** sont également à l'étude ou en cours de réalisation. Au nord, derrière le groupe scolaire et à côté des jardins de Marcel, le premier regroupera un terrain de sport utilisé par les écoles (remplaçant le city stade) et un parcours nature autour de vergers partagés. Au sud, le skatepark et le city stade permettront aux jeunes de s'adonner à leurs sports favoris, et aux parents de profiter d'un environnement naturel de qualité.

● Des travaux pour améliorer la qualité de l'eau

Depuis mon élection, j'ai travaillé à la résolution des problèmes liés à la **qualité de l'eau**. Aujourd'hui, grâce à un partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et la Régie des Eaux, de lourds travaux sont en cours (1,6 M€ financés entièrement par la Régie des Eaux) pour permettre à notre village de disposer dans quelques mois d'une eau de meilleure qualité, grâce au raccordement accepté par le Syndicat Garrigues Campagne sur le site de Fontbonne. Pour rassurer tout le monde, ces travaux n'auront aucun impact sur le prix de l'eau... Merci à tous nos partenaires sur ce dossier !

● ... Et la fibre optique !

Avant même les élections municipales j'avais alerté à la fois la société Orange et les services compétents de la Métropole sur les grosses difficultés rencontrées sur notre commune en terme d'accès à internet... Depuis, de nombreux rendez-vous, plusieurs réunions ont eu lieu et des études lancées par la Métropole ont enfin permis de faire avancer ce dossier important pour notre village.

En 2017, des armoires ont été installées dans le village, pour permettre le déploiement de la fibre. Les premiers foyers seront raccordés dans le courant du 1^{er} semestre, mais il faudra encore plusieurs mois avant que l'ensemble des Sussarquois disposent de la fibre. Je reste vigilante sur l'avancée de ce projet auquel je tiens particulièrement à la fois pour les citoyens mais aussi pour les entreprises de notre village.



● **La Résidence Opale bientôt livrée**

C'est au mois de mars que les premiers occupants s'installeront dans la toute nouvelle résidence Opale, construite sur deux étages par le promoteur FDI Promotion. Tout a été dit sur ce sujet mais c'est un plaisir pour un Maire de pouvoir loger ainsi une majorité de familles sussarguaises qui disposeront d'un logement social parmi les vingt-huit proposés. Côté accession, quelques appartements ont également été acquis par des Sussarguois ou anciens Sussarguois. Cette opération privée prend ainsi tout son sens alors que les coûts de l'immobilier freinent l'installation de jeunes sur notre commune.

● **Aux écoles, les rythmes scolaires toujours d'actualité**

A l'école maternelle, la semaine de quatre jours a été mise en place dès la rentrée 2017 suite à une concertation avec les parents et les enseignants. Les tout-petits donnaient des signes de fatigue qu'un retour à quatre jours a semble-t-il effacés. Le mercredi matin, seule une vingtaine d'enfants fréquente l'ALSH. La concertation démarre pour l'école élémentaire, les résultats seront connus d'ici le mois de mars.

● **Sussargues, un village qui bouge**

Une école municipale de musique très active, des concerts, des spectacles, des Estivales, du cinéma, une journée des entreprises, les Classes, Les animations organisées par la Municipalité, et en particulier par la commission Culture, ne manquent pas tout au long de l'année. De même, la Commune apporte un soutien à la fois logistique et financier aux actions associatives, nombreuses dans notre village. Car les associations complètent le panorama des activités, aussi diverses qu'intéressantes, pour les jeunes et les moins jeunes. Bravo aux bénévoles grâce à qui ces actions sont possibles.

● **Des bornes électriques à Sussargues ?**

L'opposition municipale s'étonne de n'avoir pas vu Sussargues figurer parmi les communes qui disposeront, en 2018, de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides. Aussi, je souhaiterais faire une mise au point : disposer de la délégation à l'énergie dans une Métropole ne signifie pas disposer de privilèges même si l'on peut mieux collaborer avec des partenaires publics ou privés. Il s'agit là de ne pas confondre Commune et Métropole.

La mise en place de bornes électriques sur l'espace public, qui a un coût, suppose un besoin important de la population pour être rentable et s'impose sur des secteurs denses où la population ne peut accéder à un branchement privé, ce qui est possible à Sussargues dans 90 % des cas. Dans les années à venir, la création d'un village d'artisanat et d'entreprises dans la zone sud du village près du stade verra sans doute cet équipement installé.

Cordialement,

Votre Maire,

Eliane LLORET